

NON A LA JUSTICE A DEUX VITESSES

LIBERATION DES PRISONNIERS BASQUES MALADES

Samedi 19 novembre a eu lieu à Bayonne une manifestation, à laquelle environ 2500 personnes ont participé ainsi que notre porte-parole Philippe Poutou*, pour demander la libération de 11 preso malades, en particulier celle de Ibon Fernandez Iradi emprisonné depuis 13 ans à la prison de Lannemezan atteint d'une sclérose en plaques qui s'aggrave. Sa demande de libération conditionnelle a été examinée le jeudi 24 novembre par la chambre d'application des peines de la cour d'appel de Paris. Pendant l'audience Ibon a pu s'exprimer par vidéoconférence depuis sa prison.

L'avocat général arguant qu'il recevait des soins en prison s'est opposé à sa libération. La décision des juges sera rendue le 15 décembre. Sera-t-il libéré ? Si sa libération conditionnelle n'est pas accordée ce sera la troisième fois. Elle lui a déjà été refusée deux fois alors que son état de santé est incompatible avec la détention. Pourtant la « loi Kouchner » du 4/03/2002 prévoit que les prisonnier-es peuvent être libéré-es pour cause de maladie incurable ou si leur incarcération met en danger leur santé.

Cette loi a été interprétée de façon très libérale par la Justice lorsque cela lui convenait par exemple lors de l'« affaire Papon ». Condamné en 1998 à 10 ans de réclusion pour « complicité de crime contre l'Humanité » il est sorti au bout de quatre ans.

La question des longues peines

Le 2 avril 2017 les prisonniers Xistor Haranburu, Jakes Esnal, Ion Kepa Parot et Unai Parot entameront leur vingt-septième année de détention.

Les trois premiers ont été condamnés par la Cour d'Assises spéciale de Paris à la perpétuité, le dernier a écopé d'une peine de quarante ans de prison par le Tribunal suprême espagnol. Les demandes de libération conditionnelle déposées par les trois incarcérés dans l'Hexagone sont systématiquement refusées.

Ils sont devenus les otages « politiques » de l'Etat français. Le collectif Bagoaz développera au printemps 2017 une campagne de sensibilisation et de mobilisation sur le cas de ces prisonniers.

Le 10 décembre est la journée internationale des droits de l'Homme. Mais dans le "pays des droits de l'Homme" la réalité est tout autre, à commencer par les droits fondamentaux des détenu-es basques.

Cette date est l'occasion pour l'association des familles de preso « Etxerat » d'organiser dans différentes capitales de provinces du Pays Basque des rassemblements et de rappeler à quel point ces droits sont bafoués par les Etats français et espagnol. Avec comme objectif de dénoncer la dispersion et l'éloignement mis en place presque systématiquement depuis plus de 25 ans, qui ont un coût tant psychologique, physique qu'économique pour les familles et les preso. Un nouvel accident a eu lieu fin novembre concernant deux familles qui rendaient visite à l'un-e des leurs, c'est le 7^{ème} cette année.

En décembre également le collectif des anciens preso lance une campagne d'information afin d'aider les personnes encore incarcérée. Elle aura lieu du 10/12/16 au 08/12/17 au Nord et au Sud. Sans oublier les exilé-es qui n'ont aucun statut.

Depuis les accords d'Aiete en 2011 et l'arrêt de la lutte armée par l'ETA, une partie de la société civile basque a montré son désir de « Paix » en soutenant un processus, pour le moment unilatéral, les Etats espagnol ou français ne s'y engageant pas.



Tout au contraire c'est la répression qui augmente, avec, entre autres, l'application du FIJAIT (fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions terroristes) à d'anciens preso et à d'autres encore incarcéré-es.

Accorder ces libérations conditionnelles pour les prisonniers malades serait un premier pas de la part des deux Etats vers la résolution du conflit au Pays Basque.

Pour le NPA, exiger la libération des prisonniers malades s'inscrit dans une perspective beaucoup plus

vaste qui est celle de revendiquer la libération inconditionnelle des détenue-es basques, le retour des exilé-es et l'amnistie pour tous et toutes. Alors, avec les autres, nous continuerons à nous battre pour y arriver.

** Il a profité de sa venue pour rencontrer des militant-es de Bagoaz, d'EHBai, de LAB pour des discussions et échanges cordiaux sur les problématiques au Pays Basque. Pendant la manifestation Philippe a rencontré d'autres militant-es, de Sortu, de l'Oip, d'EELV... Une journée militante bien remplie, chaleureuse, riche, très satisfaisante et fourmillante d'idées.*

La LGV n'est pas morte ! Elle bouge encore !

Réunion publique
Vendredi 9 décembre 20h 15
Haïtz Ondoan - Mouguerre

Organisée par le CADE
Collectif des Associations de
Défense de l'Environnement

Sommaire :

Page 1 : Pays Basque

Page 2 : Méga fichier informatisé des Français-es

Page 3 & 4 : Entretien avec un cheminot

Page 5 : Primaires de la droite

Page 6 : Le NPA en campagne

Page 7 : Film : Moi Daniel Blake, de Ken Loach



TITRES ELECTRONIQUES SECURISES

« FLICAGE » PROGRAMME DE TOUTE LA POPULATION

Durant le dernier week-end d'octobre, il n'y a pas que l'heure qui a changé ; en catimini le gouvernement a promulgué un décret réunissant le fichier des cartes d'identités et le fichier des passeports en un seul super-fichier, les **titres électroniques sécurisés (T E S)**.

Sans débat parlementaire (ou plutôt avec un débat sans vote alors que tout était déjà plié), sans consultation, en s'asseyant sur les recommandations du Conseil d'Etat qui demandait la consultation préalable des parlementaires, le Premier ministre et trois autres de ses collègues ont décidé de mettre sous contrôle 60 millions de Français. Mais que contient ce fichier et à quoi va-t-il servir ?

Toute personne de plus de 12 ans ne pourra lui échapper. Le fichier comprendra l'état civil de la personne (nom, prénoms date et lieu de naissance), sa taille, plus la couleur de ses yeux, une photo biométrique, sa filiation, ses empreintes digitales et d'autres renseignements administratifs (adresse mail, numéro téléphonique) ainsi que les déclarations de perte ou de vol des papiers.



Grâce à ce nouveau système, le gouvernement souhaite "prévenir et détecter les falsifications et contrefaçons" ainsi que l'usurpation d'identité. Pourtant, selon les spécialistes, ce problème ne serait pas massif.



Le décret liste les personnes habilitées à le consulter. Notamment "les agents chargés de la gestion des titres d'identité, tels que les agents du ministère de l'Intérieur, les personnels des préfectures et sous-préfectures, les agents diplomatiques et consulaires". S'y ajoutent les services de renseignement, ainsi que la police nationale et la gendarmerie, avec des habilitations soumises à conditions. Les forces de l'ordre peuvent consulter ce fameux fichier dans le cadre "d'atteintes aux intérêts de la nation" et des "actes de terrorisme". Des formulations suffisamment vagues pour permettre et justifier toutes les dérives.

On peut s'inquiéter de l'évolution de ce fichier selon les gouvernements qui vont se succéder ainsi que les risques de piratage des données. Un risque farouchement nié par le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve... qui sur ce point a la mémoire courte. En effet, en 2012, lorsque Sarkozy avait voulu mettre en place un fichier similaire, il y eut une levée de boucliers chez les députés socialistes. L'un d'eux, Jean-Jacques Urvoas, devenu depuis lors ministre de la Justice, déclarait à la Chambre : «Aucun système informatique n'est impénétrable. Toutes les bases de données peuvent être piratées. Ce n'est toujours qu'une question de temps...». Les réticences et recommandations de la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL) n'ont pas été retenues. Pourtant cette Commission proposait d'insérer une puce dans la carte d'identité contenant les informations du fichier, informations qui resteraient ainsi entre les mains du citoyen et ne seraient lues que lors d'un contrôle policier.

Dans l'attente de la destruction d'un tel fichier par un changement très net de politique (on peut toujours rêver), dormez brave gens, vous êtes sous haute surveillance.

CONTRE LEUR MONDE

NOTRE CAPITAL: NOTRE SOLIDARITÉ



SOUSCRIPTION 2016

Aidez-nous !

La souscription permet une déduction fiscale des deux tiers du montant versé : vous donnez 3 euros, le parti en reçoit 3, l'État vous en reverse 2 ! Moyennant un peu de patience avant le remboursement, vous pouvez donc multiplier votre don par 3 ! Un seul lien pour donner en ligne :

<https://souscription.npa2009.org>

Une seule adresse pour envoyer vos chèques : NPA souscription, 2 rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil (chèque à l'ordre de NPA Souscription avant le 31 décembre). Si votre adresse n'est pas celle mentionnée sur le chèque, précisez-le pour que le reçu fiscal arrive à bon port, et si deux noms apparaissent sur le chèque, précisez à qui imputer le don. Questions : souscription@npa2009.org



Des cheminots ont fait valoir leur droit de retrait

Le DESHUNTAGE en question à la SNCF

Entretien avec Julien Delion, cheminot, secrétaire-adjoint du syndicat CGT des Cheminots de Bayonne, responsable de la communication

Résistances : Avec deux de tes collègues vous avez exercé votre droit de retrait pour cause de déshuntage sur une motrice. Peux-tu nous expliquer ce qu'est le déshuntage et quelles ont été les conséquences pour vous de la part de la SNCF votre employeur ?

Julien Delion :

Le déshuntage d'un train est un grave problème de sécurité. Le train disparaît des écrans de contrôles, des enregistrements. Il devient train fantôme. L'abaissement des barrières aux passages à niveau ne se fait plus car il a disparu, ce qui peut provoquer un grave incident. Il peut se retrouver sur les passages à niveau avec des piétons ou des véhicules qui traversent les voies. Il peut également être rattrapé par l'arrière par un autre train ce qui provoquerait une grosse collision !!!

En fait, le déshuntage est la rupture de la liaison électrique qui peut être provoquée par un défaut de conception (essieu réalisé en matériau insuffisamment conducteur d'électricité) ou par un mauvais contact entre une roue et le rail du à un défaut de maintenance de la voie ou des roues. Sur les voies récentes, avec de la signalisation lumineuse (feu d'arrêt des trains) faisant partie du circuit de voie électrique, le déshuntage empêche la sécurité ferroviaire de fonctionner.

Nous n'avions jamais vu ça avant l'arrivée des locomotives X73500 (ce sont des autorails mono-caisses, assurant les TER principalement sur des lignes non électrifiées, destinés aux dessertes rurales ou parfois péri-urbaines) sur le Pays Basque en 2009. Le 11 janvier 2015, un train équipé de ce matériel avec des voyageurs a déshunté et a franchi un passage à niveaux, barrières ouvertes, à 130 km/h.

Ce jour là nous avons frôlé une catastrophe considérable... Imaginons un bus scolaire franchissant au même moment le passage... La SNCF a caché ce grave incident... Les cheminots ont réagi, ils ont exercé leur droit de retrait et ont agi en lanceurs d'alertes.



R : Vous avez donc intenté une procédure au tribunal des Prud'hommes contre la SNCF pour faire reconnaître votre droit de refuser de travailler et pour que soit reconnue la mise en danger de la vie d'autrui. Comment cela s'est-il passé et quelle a été la décision des juges ? Et de la SNCF ?

J.D. : Dès que nous avons eu connaissance des faits, nous avons refusé de rouler avec ces trains et demandé des mesures conservatoires telles que la suspension temporaire pour enquête de ces trains par l'EPSF (établissement indépendant public de sécurité ferroviaire) et le BEATT (bureau enquête accident).

Nous avons demandé des modifications.

La SNCF a joué la carte du mensonge, de la pression, du pourrissement, de la sanction : bras de fer de cinq mois entre la direction et les cheminots soutenus par la CGT qui n'ont pas plié !

Au 6^{ème} mois, la SNCF a sanctionné trois militants CGT, élus et mandatés, des militants connus et identifiés ! La réaction a été immédiate : solidarité de l'ensemble du personnel, quasiment 100% dans la lutte et refus de conduire ces trains.

Malgré cette mobilisation, la SNCF nous a sanctionnés : sanctions administratives, blâmes, + retraits sur salaires. Nous avons porté plainte auprès du procureur pour mise en danger de la vie d'autrui et avons saisi les prud'hommes.

La SNCF a été reconnue entièrement coupable par les juges prud'homaux

Les trois cheminots salis et sanctionnés ont été rétablis dans leurs droits.

Le danger a été jugé grave, avec un risque mortel probable.

Le droit de retrait a été jugé légal.

Les sanctions ont été annulées.

Les retraits sur salaires ont été annulés.

La SNCF a été condamnée à des indemnités pour préjudice.

Bien sûr elle a fait appel de la décision !



R : Est-ce que d'autres cas de déshuntage ont été constatés sur le réseau ferré de l'hexagone ? Quels types de locomotives sont concernées ? Comment, vous les cheminots, expliquez vous ce qui arrive ?

J.D. : Il y a eu 36 cas en 2015 en France, plus de 20 en 2016 à ce jour. Mais l'incident qui a eu les plus graves conséquences et qui aurait eu pour origine le déshuntage d'un X 73500 a eu lieu le 21 novembre 2006 à un passage à niveau dans le Finistère : une voiture a été pulvérisée au passage d'un autorail alors que les barrières n'étaient pas fermées, causant la mort de la conductrice du véhicule. C'est un vrai problème, un vrai danger ferroviaire. Les X73500 sont concernés sur les voies les plus récentes dites BAL pour bloc automatique lumineux. C'est est un système de sécurité ferroviaire utilisé en France sur les lignes à trafic moyen qui vise à assurer un espacement suffisant entre les convois circulant dans le même sens sur une voie ferrée donnée, afin d'empêcher qu'un convoi rattrape le précédent. Les lignes anciennes partant de Bayonne en direction de Saint-Jean-Pied-de-Port, Pau, Oloron ou Bedous ne posent pas problème !

Comme le disait déjà la CGT en 2014, la réforme proposée par le gouvernement et la direction préparait l'éclatement et la privatisation de l'entreprise publique SNCF. Il fallait faire de l'argent devenir une société anonyme rentable en abandonnant les usagers et les usagères

Alors, pour justifier le passage au privé, on organise la décadence du réseau : manque d'entretien du matériel, une partie de celui-ci inadaptée sur certaines voies. On va se retrouver comme en Grande Bretagne quand British Rail (l'équivalent de la SNCF) a été privatisé, avec tellement de problèmes causés pas la politique libérale qu'il a fallu renationaliser. C'est revenir un siècle en arrière !

R : Le 16 novembre dernier vous avez organisé un rassemblement devant la gare d'Hendaye pour dénoncer des fermetures partielles de gares et la suppression du train de nuit « La Palombe Bleue » qui s'ajoutent aux dégradations de services déjà mises en place à la SNCF. Peut-on encore parler de service public aux usager-ères ?

J.D. : A partir du 1er décembre il ne sera plus possible d'acheter des billets de trains les fins de semaine en gare de Saint-Jean-de-Luz. Même chose à Hendaye, à partir du 1er janvier prochain. Nos camarades du syndicat CGT Cheminots d'Hendaye et de Saint-Jean-de-Luz ont organisé une mobilisation devant la gare d'Hendaye pour dénoncer cette décision. C'est la "déshumanisation du service public" ont-ils affirmé.

Selon eux le même scénario d'ouverture de guichets "cinq jours par semaine, du lundi au vendredi" se ferait également à Biarritz. Ce qui provoquerait la disparition de 6 emplois entre les 3 communes.



Une pétition a été lancée dans les gares et prochainement sur internet, une autre également circule sur internet pour le maintien du train nocturne "La Palombe Bleue" entre Hendaye et Paris dont la disparition est prévue en juillet 2017.

C'est le service public de tous et toutes ! Et nous le défendrons ! Un service public de proximité, pour les usager-es du quotidien, avec des trains propres, entretenus, à l'heure, du monde dans les gares, aux guichets... ce n'est pas utopique ! Les cheminots sont organisés et ne baisseront pas les bras !!!



R : Tu fais partie de la CGT, que penses-tu de l'action de la confédération contre le syndicat LAB ? Comment vous êtes-vous positionnés dans ce conflit ? L'heure ne serait-elle pas plutôt à l'union pour résister ensemble face aux attaques que subissent les travailleurs et les travailleuses, que ce soit dans le privé (Loi El Khomri) ou dans le public, en particulier dans votre secteur afin que la SNCF ne soit pas privatisée comme l'a été La Poste ?

Je suis syndiqué depuis mes 19 ans, 16 ans d'adhésion et de militantisme actif. La CGT, pour moi, c'est ce que j'en fais, au quotidien, avec le collectif, les camarades, la section, l'unité. Nous considérons les militant-es de LAB comme des camarades et nous nous sommes insurgés de cette décision de la Confédération, prise à Paris ! Notre CGT, ce n'est pas cette mauvaise publicité, ce grand déballage médiatique !

Et nous l'avons fait savoir, nous avons grondé fort !

Les cheminots, à la CGT, avons toujours su prendre position, prendre nos décisions, démocratiquement, après débat d'idées, et vote, sans frein ni chaînes ! Les syndiqué-es se sont exprimé-es, comme toujours !

Nous faisons vivre l'outil syndical, depuis le début !

La lutte de 2016, sur la loi travail, a été une belle lutte que nous avons menée avec les camarades de LAB au sein du « Collectif jusqu'au retrait Kolektibo » ! Nous avons fait plusieurs jours de grèves, pas de petits débrayages, de ci de là ! La victoire ne se fera pas à coup de 2h de débrayage le jeudi. Il faut que le monde du travail comprenne il vaut mieux faire une semaine de grève que de faire 7 jours de grève éclatée. C'est aussi à nous de les y emmener !

Mais nous ne sommes pas né-es pour subir ! Celles et ceux qui vivent sont celles et ceux qui luttent !

Vendredi 02 Décembre à 17h rassemblement à l'appel des Cheminots en gare de Bayonne

Oui Aux trains de nuit !

Appel à participation en direction des citoyen-nes, des syndicalistes et des élu-es !



FILLON, HOLLANDE, MACRON, LE PEN, MONTEBOURG ET MELENCHON

BONNETS BLANCS ET BLANCS BONNETS

Le résultat du second tour de la primaire de la droite ayant confirmé ceux du premier, c'est donc François Fillon qui représentera la droite et le centre à la prochaine élection présidentielle.

L'ancien Premier ministre de Sarkozy et député du très chic 7ème arrondissement Paris n'a pas lésiné sur les promesses antisociales pour séduire un électorat de droite profondément réactionnaire et anti-ouvrier : recul de l'âge de la retraite à 65 ans, allongement de la semaine de travail à 48 heures, suppression de 500 000 fonctionnaires, augmentation de la TVA (un impôt indirect qui pèse en priorité sur les plus pauvres), baisse de l'impôt sur les sociétés, abolition de l'impôt sur la fortune (ISF), réduction des allocations chômage, revue à la baisse du remboursement des médicaments par la Sécurité sociale et contrôle renforcé de l'immigration.

En grattant un peu on s'aperçoit qu'en fait Fillon ne fait qu'approfondir, en l'aggravant, le programme mis en œuvre par François Hollande, l'auto-proclamé « ennemi de la Finance », depuis son élection en 2012.

En 2013 il allongeait à 43 ans le nombre d'années de cotisations nécessaires pour toucher une retraite à taux plein. Puis il a commencé à réformer le Code du Travail (notamment avec les lois Macron et El Khomri) en étendant les possibilités donner aux patrons de faire travailler le dimanche et en faisant désormais primer les accords d'entreprises sur les conventions collectives. Il s'en est pris aux migrant-es (roms ou autres) en fermant hermétiquement les frontières et en démantelant les camps de celles et ceux qui étaient parvenu-es, souvent au péril de leurs vies, à atteindre l'Hexagone. De plus, à travers différentes mesures fiscales, il a déversé des dizaines de milliards d'euros dans les poches du patronat.

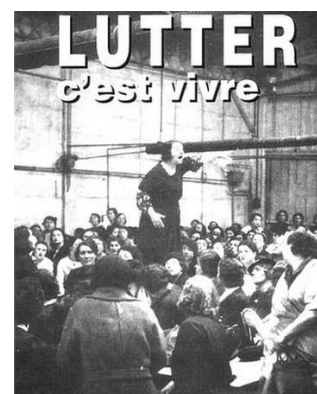


De ce point de vue Fillon n'invente rien. Il ne fait que copier, en l'amplifiant, la politique menée depuis cinq ans pour les différents gouvernements « de gauche ». En y ajoutant une bonne dose de bigoterie et d'homophobie pour séduire les grenouilles de bénitier des deux sexes.

En fait entre Hollande, Fillon, Juppé, Macron, Le Pen, voire Montebourg, il n'y a que des nuances. Chacun adopte des postures destinées à séduire une fraction particulière de l'électorat mais, au final, tous mènent, ou mèneront, la même politique en faveur des patrons, des grandes banques et des tenant-es du CAC 40.

Cependant nous aurions tort de nous laisser impressionner par les attitudes de matamores des uns et des autres.

Il suffirait que la classe ouvrière se mobilise et montre les dents de façon plus massive et plus résolue qu'elle ne l'a fait au printemps dernier, pour que tous remballent leurs mesures réactionnaires.



Face à ces gens-là - de gauche, du centre de droite ou d'extrême-droite - qui n'aspirent qu'à se mettre au service la bourgeoisie, il faut que le monde du travail fasse entendre sa voix à l'élection présidentielle de 2017. C'est cette possibilité que lui donnera Philippe Poutou candidat ouvrier et militant révolutionnaire présenté par le Nouveau parti anticapitaliste (NPA).

A contre-courant de la déferlante raciste, nationaliste, xénophobe et identitaire qui pollue le débat politique, Philippe Poutou sera le candidat qui portera les revendications essentielles du monde du travail et des oublié-es de la crise économique : interdiction des licenciements et des suppressions de postes, embauche de tous les précaires, partage du travail entre tous et toutes sans diminution de salaire, augmentation des salaires, retraites et minimas sociaux, liberté de circulation pour les travailleurs. et les travailleuses, libre accueil des réfugié-es mais chasse aux patrons voyous !

Un programme d'urgence économique et sociale au profit du plus grand nombre !





Tous les militants et toutes les militantes du NPA sont en campagne également. Leur principale tâche à ce stade est de trouver le nombre de signatures nécessaires pour pouvoir nous présenter à l'élection présidentielle de 2017. Cela exige beaucoup de disponibilité et d'énergie pour faire les milliers de kilomètres qui sont nécessaires pour rencontrer les maires des petites communes

Il nous faut trouver les arguments pour convaincre de notre légitimité à être présent-es à la présidentielle, que nous représentons bien un courant d'idées utile au débat public, une façon originale de faire de la politique, non professionnelle. Il nous faut convaincre qu'il est urgent que s'exprime une perspective anticapitaliste, une voix qui défende la remise en cause de la société, l'espoir que l'on peut changer les choses.

*Alors si vous connaissez des maires susceptibles de signer pour nous n'hésitez pas à les contacter où à nous les présenter !
Aintzinetik milesker, d'avance merci.*

En avril 2017, se déroulera le 1er tour de l'élection présidentielle. Le Nouveau parti anticapitaliste (NPA) souhaite y défendre ses idées et propositions.

PHILIPPE POUTOU, ouvrier de l'automobile, sera son candidat, entouré d'Olivier Besancenot, Christine Poupin et Armelle Pertus.

La loi du 18 juin 1976, qui définit les modalités de présentation d'un candidat à l'élection présidentielle, représente un handicap pour les courants politiques minoritaires qui n'ont pas ou ont peu d'élus. En effet, elle exige que les candidats soient parrainés par au moins 500 élus (maires, parlementaires, conseillers régionaux, élus des assemblées des territoires d'outre-mer, conseillers départementaux) d'au moins trente départements.

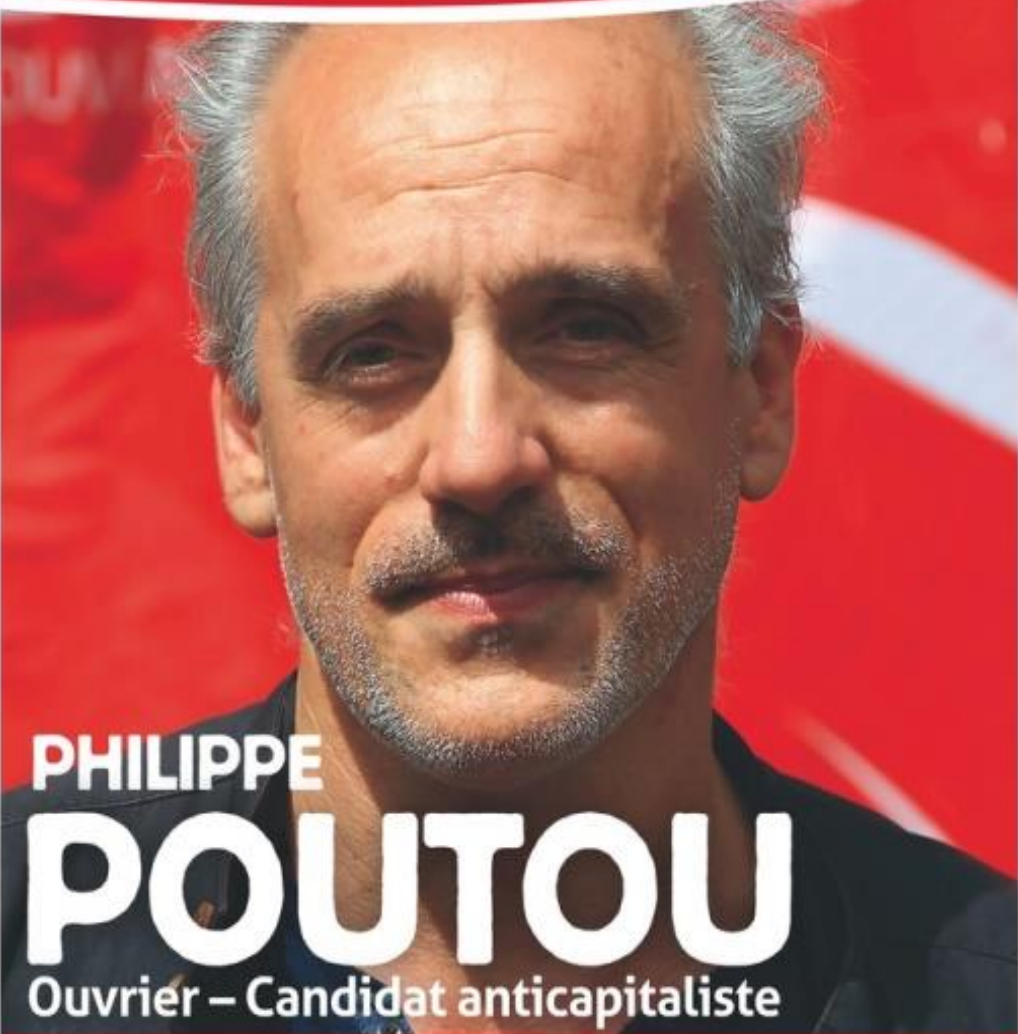
C'est un barrage administratif considérable pour tous les courants ou partis qui ne comptent pas en leur sein un nombre suffisant d'élus. Il est pourtant essentiel que tout courant politique significatif puisse défendre ses idées et propositions en présentant, s'il le désire, un candidat.

Chaque citoyenne et citoyen doit pouvoir voter, au premier tour, pour le candidat qui correspond le mieux à ses opinions.

Il en va du droit d'expression et du pluralisme, de la démocratie.



NOS VIES, PAS LEURS PROFITS!



**PHILIPPE
POUTOU**
Ouvrier – Candidat anticapitaliste
WWW.POUTOU2017.ORG

**Film****Moi, Daniel Blake,** de Ken Loach

Toujours en colère et engagé, Ken Loach s'attaque dans ce film avec humour au nouveau système des aides sociales en Angleterre.

Austérité oblige en Grande Bretagne les règles viennent de changer. Les bénéficiaires d'allocations, même ceux qui ont été déclarés inaptes par la médecine, doivent régulièrement répondre à un questionnaire sur leurs capacités physiques (soulever un point, se déplacer rapidement etc.). Alors un système à points évalue leur capacité à rechercher un emploi. S'ils sont jugés aptes, leurs allocations sont supprimées.

Le film raconte l'histoire de Daniel Blake, un homme de 59 ans, veuf et usé. Il se remet tout doucement d'une crise cardiaque. Il est contraint de chercher un emploi et est confronté à une lourdeur administrative sans fin.

Dave Johns, merveilleux comédien, donne corps au personnage de Daniel Blake avec fièvre, mais aussi flegme et humour. Poussé à bout par l'injustice qu'il doit supporter, comme celle dont il est témoin, il n'en est pas moins combatif. Lors de ses rendez-vous au « job center » il va croiser la route de Kate, mère célibataire de deux enfants, elle aussi prise dans les filets des aberrations administratives de la Grande Bretagne d'aujourd'hui. Et ils vont tenter de s'entraider.

Ken Loach aborde avec justesse, sans jamais tomber dans le misérabilisme et le pathétique, tous les problèmes rencontrés par les chômeuses et les chômeurs :

- la fracture numérique (la déconvenue de Daniel devant un ordinateur est un grand moment),
 - les attentes calculées pour décourager les ayants droit,
 - l'humiliation de celles et ceux qui doivent se rendre aux distributions de vivre,
 - la froideur et les zèles des employé-es du « job center » dont l'objectif est d'attribuer le moins possible d'allocations.
- En un mot la déshumanisation des services sociaux.

Une situation finalement pas très différente de celle existant ici aujourd'hui et qui risque encore de s'aggraver pour celles et ceux qui ont recours à « Pôle emploi ». Déjà les entretiens entre les « conseiller-es » et les « client-es » se font de plus en plus souvent par webcam interposée, les convocations par e-mail et les allocations perçues par les demandeurs et demandeuses d'emploi sont dans le collimateur. Car les Valls, Fillon, Macron, Juppé ou Le Pen les souhaitent dégressives et limiter à nouveau leur durée.

A voir absolument en version originale (vo).

